



MAISON DE  
L'ORIENTATION



euro | guidance



# Étudier et travailler à l'étranger

Étudier à l'étranger

## LYCÉE

Le programme Erasmus+ offre aux lycéens des opportunités de mobilité à l'étranger en suivant des **cours dans le lycée d'un autre pays** de l'Union européenne dans le cadre de la scolarité.

Renseignez-vous auprès de votre établissement scolaire afin de vérifier s'il a un projet de mobilité en cours ou s'il possède une accréditation Erasmus+.

Le **programme Schuman** d'échange individuel interrégional permet aux élèves de 7e, 6e, 5e et 4e du système scolaire luxembourgeois de participer à un échange linguistique et interculturel de 2 semaines dans une famille de la Grande-Région (Belgique, Lorraine, Rhénanie-Palatinat, Sarre).



De nombreux organismes privés proposent aussi de réaliser entre 15 et 18 ans un **séjour dans un établissement scolaire à l'étranger**, le plus souvent en famille d'accueil.

## FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE (APPRENTISSAGE)

Au Grand-Duché, les formations en apprentissage sont réalisées au Luxembourg mais certaines professions sont aussi offertes en **apprentissage transfrontalier**. Par apprentissage transfrontalier on entend la formation dont la partie pratique effectuée en milieu professionnel sous contrat d'apprentissage est réalisée dans une entreprise formatrice située au Luxembourg et la partie théorique par un institut de formation à l'étranger.

Renseignez-vous auprès de l'ADEM-Orientation professionnelle.



Le programme Erasmus+ offre aussi aux apprentis l'opportunité de suivre une partie de leur **apprentissage à l'étranger** dans le cadre de leur formation. Renseignez-vous auprès de votre établissement scolaire ou de votre organisme de formation afin de vérifier s'il a un projet de mobilité en cours ou s'il possède une accréditation Erasmus+.

Étudier à  
l'étranger



## ETUDES SUPÉRIEURES

La majorité des établissements d'enseignement supérieur du Luxembourg propose à leurs étudiants de réaliser **une partie de leurs études à l'étranger**. L'Université du Luxembourg prévoit un semestre obligatoire à l'étranger dans le cadre du cursus de bachelor.

Renseignez-vous auprès de votre établissement d'enseignement supérieur afin de vérifier s'il possède une Charte Erasmus+.

Le Service information études supérieures du Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur peut vous renseigner sur les possibilités d'études au Luxembourg et à l'étranger. Le service Aides financières peut vous renseigner sur l'aide financière de l'État.

Vous trouverez des informations sur les différents types de bourses sur [www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu).

## FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

Des opportunités de formations à travers toute l'Europe sont accessibles depuis le site internet **Europass**.



Pour apprendre une langue à l'étranger, il existe de multiples opportunités de **séjours linguistiques** qui permettent une immersion dans une langue et une culture étrangère, en général organisés par des organismes privés.

Si vous souhaitez suivre des formations offertes à l'étranger sans vous déplacer, pensez aussi aux **MOOC**, les cours en ligne ouverts à tous, qui permettent d'enrichir votre formation et votre CV.

Travailler à  
l'étranger

## PRÉPARER SA CANDIDATURE

Préparez votre candidature dans différentes langues grâce à **Europass**. Le portail vous donne également accès à de nombreuses offres de stages et d'emplois à travers l'Europe.



## PETITS JOBS

Si vous souhaitez partir à l'étranger pour une courte expérience professionnelle, pensez aux **jobs de vacances** et aux opportunités de travail **au pair** à l'étranger si vous avez entre 18 et 30 ans.

Si vous êtes citoyen luxembourgeois âgé de 18 à 30 ans, le **programme visa vacances-travail** est un programme d'échange culturel qui vous permet de voyager et de travailler pendant une durée limitée en Australie, Corée du Sud, Nouvelle-Zélande, au Canada, Chili, Japon ou à Taïwan.



## ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

Les **chantiers internationaux** offrent l'opportunité de travailler bénévolement en partenariat avec une association afin d'aider à développer ou renforcer un projet local au profit de la communauté résidente, que ce soit en Europe ou en dehors de ses frontières.

Le **Wwoofing** (World Wide Opportunities on Organic Farms) permet de s'investir bénévolement en faveur de l'agriculture biologique en travaillant auprès d'agriculteurs bio dans leur ferme.



Travailler à l'étranger

## SERVICE VOLONTAIRE À L'ÉTRANGER ET CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Le service volontaire est une forme d'engagement accessible aux personnes âgées de 18 à 30 ans, offrant l'opportunité de contribuer à un projet d'intérêt général encadré. Sa durée varie de 2 semaines à 12 mois en Europe et de 6 à 12 mois pour des projets hors Europe.

Le service volontaire offre une opportunité de se familiariser avec le monde professionnel grâce à un projet concret. C'est aussi l'occasion d'une grande expérience humaine.

Le site [volontaires.lu](https://www.volontaires.lu) regroupe de nombreuses informations et opportunités de services volontaires :

- le Service volontaire européen / Corps européen de solidarité en Europe
- le Service volontaire de coopération dans des projets de développement dans un pays hors de l'Europe

Renseignez-vous auprès du Service national de la jeunesse ou d'Eurodesk.



Les **projets de solidarité** permettent à un groupe d'au moins 5 jeunes, inscrits au portail du Corps européen de solidarité, d'organiser des projets de solidarité afin de répondre aux besoins de leur communauté locale.

Renseignez-vous auprès de l'agence nationale Anefore.



**SERVICE  
VOLONTAIRE**

# Travailler à l'étranger



## EMPLOIS ET STAGES DANS L'UNION EUROPÉENNE

Trouver un stage ou un emploi en Europe est aujourd'hui facilité par plusieurs outils européens :

- Le portail **EURES** informe sur les conditions de vie et de travail dans les différents pays européens et propose un large choix d'opportunités de stages et d'emplois.



- Le réseau **EURAXESS** informe et assiste les chercheurs sur les opportunités de stage et d'emploi, les sources de financement pour la recherche et les conditions de vie à l'étranger afin de favoriser leur mobilité en Europe.



Le ministère des Affaires étrangères et européennes propose aussi des possibilités de stages au Luxembourg ou auprès d'une ambassade ou représentation du réseau diplomatique à l'étranger aux étudiants inscrits auprès d'un établissement d'enseignement supérieur.





## CRÉER SON ENTREPRISE

En tant que citoyen européen, vous pouvez créer votre entreprise dans n'importe quel pays de l'UE ou créer une filiale d'une entreprise établie dans l'Union Européenne dans un autre État membre. Le portail **Your Europe** vous informe sur les conditions requises pour la création d'entreprise dans chaque pays.



Le programme **Erasmus pour jeunes entrepreneurs** permet aux futurs entrepreneurs européens d'acquérir les compétences requises pour créer une petite entreprise en Europe.





**MAISON DE  
L'ORIENTATION**



**euro | guidance**

# Maison de l'orientation Centre Euroguidance Luxembourg

29, rue Aldringen  
L-1118 Luxembourg  
Tél : (+352) 80 02 81 81  
E-mail : [info@m-o.lu](mailto:info@m-o.lu)  
[maison-orientation.public.lu](http://maison-orientation.public.lu)  
[euroguidance.eu](http://euroguidance.eu)

Version Avril 2025

## Autres contacts utiles:

**ADEM**

<https://adem.public.lu>



**Eurodesk**

<https://eurodesk.lu>



**SNJ**

<https://hey.snj.lu>

